

**GROUPE 3 INSECTICIDE**

# **MATADOR® 120 EC**

## **Insecticide concentré émulsifiable**

USAGE AGRICOLE

Pour la suppression des insectes indiqués sur l'étiquette sur les cultures homologuées.

### **GARANTIE**

Lambda-cyhalothrine ..... 120 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET PRÉSENT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER**



**POISON**

**DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

N° D'HOMOLOGATION : **24984**  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 200 mL À 3,78 L

**Syngenta Canada Inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone : 1 877 964-3682

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne est en arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient plus de 80 % de distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. S'il est ingéré, effectuer un lavage d'estomac en prenant soin d'éviter toute aspiration du contenu gastrique. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit peut irriter la peau et les yeux; administrer un traitement symptomatique. En cas d'exposition du visage ou d'autres régions sensibles, certaines personnes peuvent ressentir un picotement ou un engourdissement. Il s'agit d'un effet passager qui n'endommage pas la peau.

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.** Garder le produit inutilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit verrouillé, à l'écart de la nourriture.
2. Mortel/poison en cas d'ingestion. Peut-être mortel si inhalé. **NE PAS** respirer le brouillard de pulvérisation ni les vapeurs. Peut-être nocif si absorbé par la peau. **MATADOR® 120EC** est corrosif

pour les yeux et la peau. Ce produit cause la sensibilisation cutanée. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Si les mains sont contaminées, les laver à l'eau savonneuse avant de toucher à d'autres parties du corps. Pendant l'application, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes résistant aux produits chimiques. Porter également des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection étanches et un écran facial et soit un appareil respiratoire avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH/MSHA/BHSE muni d'un préfiltre approuvé pour les pesticides, soit un appareil respiratoire avec boîte filtrante approuvée par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides pendant le mélange et le chargement du produit et pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Éviter de se toucher le visage avec des gants ou des vêtements contaminés. Laver les gants avant de les retirer. Laver l'équipement de protection avec de l'eau savonneuse après chaque usage.

3. Ne pas pénétrer ni laisser des travailleurs pénétrer dans la zone traitée moins de 24 heures après le traitement. Les travailleurs doivent être avisés verbalement du délai de sécurité requis après le traitement.
4. L'insecticide MATADOR 120 EC peut être appliqué par voie aérienne uniquement sur les cultures pour lesquelles cet emploi est décrit dans la présente étiquette.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et que vous devez connaître les limites de résidus permises aux États-Unis, veuillez consulter le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient une matière active et un distillat de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit est toxique pour les abeilles qui sont exposées directement au traitement, à la dérive et aux résidus sur les cultures et les mauvaises herbes en floraison. **NE PAS** appliquer ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles sont présentes dans la zone à traiter. Limiter la dérive du brouillard de pulvérisation dans les habitats situés à proximité du site traité afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles. Le produit pulvérisé doit être sec avant que les abeilles ne recommencent à butiner dans les cultures traitées.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si on annonce de fortes pluies.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

## ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des aliments et hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver au-dessus de 0 °C. Les températures inférieures à 0 °C n'ont pas d'effet sur l'efficacité de l'insecticide MATADOR 120 EC. Toutefois, bien agiter avant l'emploi après l'entreposage dans de telles conditions.

## NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) lorsqu'on tente de nettoyer le déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada Inc. (voir le NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE) pour plus de détails.

En cas de déversements ou de fuites, endiguer et absorber le liquide à l'aide d'une matière inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - Répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec un matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

Sur le sol - Enlever les premiers 15 cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets conformément aux règlements provinciaux. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des déchets et le nettoyage des déversements, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial et au fabricant.

## DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### ÉLIMINATION DU CONTENANT :

#### Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'insecticide MATADOR 120 EC est un pyréthrianoïde de synthèse photostable. Cet insecticide d'ingestion et de contact à action rapide est efficace contre un vaste éventail de ravageurs foliaires. Il n'a pas d'effet par inhalation ni d'effet systémique. Pour obtenir un résultat optimal, effectuer un dépistage périodique et appliquer l'insecticide MATADOR 120 EC aux premiers stades de développement des ravageurs.

## MODE D'EMPLOI

Pour certaines espèces d'insectes, la toxicité relative des insecticides à base de pyréthrianoïdes diminue à mesure que la température s'élève. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, appliquer l'insecticide MATADOR 120 EC tôt le matin, avant que la température ne s'élève, ou le soir, lorsque la température baisse. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du feuillage, soit de 100 à 200 L/ha à l'aide d'un pulvérisateur terrestre.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit si le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application avec pulvérisateur pneumatique – NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

Il est préférable, pour déterminer le moment optimal du traitement contre des espèces précises de ravageurs, d'effectuer un suivi des populations et du développement des insectes. Habituellement, l'insecticide MATADOR 120 EC donne de meilleurs résultats lorsque les insectes sont à leurs premiers stades de développement et qu'ils se nourrissent en surface de même que lorsque les insectes adultes pondent leurs œufs dans la plante. Suivre les recommandations du service local de dépistage des ravageurs pour connaître le moment propice au traitement dans votre région. Suivre les recommandations du calendrier de pulvérisation provincial pour connaître les dates optimales des programmes d'applications.

Les applications répétées ne sont pas recommandées dans les vergers où l'on pratique la lutte antiparasitaire intégrée étant donné qu'une réduction considérable de la population d'arthropodes utiles est possible. Lorsque les services de dépistage des ravageurs recommandent des applications répétées d'insecticides, il est préférable d'alterner l'insecticide MATADOR 120 EC avec des insecticides de classes différentes pour empêcher le développement de populations de ravageurs résistants. Des populations localisées de certains insectes nuisibles (p. ex., le doryphore de la pomme de terre, la mineuse marbrée du pommier) ont développé une résistance à d'autres insecticides à base de pyréthrianoïdes de synthèse et pourraient développer rapidement une résistance à l'insecticide MATADOR 120 EC. Consulter les spécialistes gouvernementaux au sujet de la sensibilité des populations de votre région. Appliquer des méthodes de lutte intégrée pour limiter le plus possible les applications d'insecticides et pour s'assurer que les traitements requis sont effectués au moment le plus approprié.

## APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

### Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas appliquer sur des plans d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées doivent être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer la dérive du brouillard de pulvérisation. Ne pas appliquer également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou d'un habitat aquatique vulnérable.

### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

## Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant.

Pour l'épandage aérien, s'assurer que l'avion est muni de l'équipement approprié et qu'il est étalonné pour assurer un épandage uniforme, avec un risque minimal de dérive. Utiliser des marqueurs appropriés pour assurer un épandage uniforme. Appliquer lorsque les conditions météorologiques ne favorisent pas la dérive. Les conditions suggérées pour un bon épandage aérien sont des températures modérées (moins de 25 °C), une humidité relative modérée (supérieure à 40 %) et des vents légers (3 à 9 km/h).

N'utiliser que des buses produisant des gouttelettes moyennes ou grosses, soit d'un diamètre médian de 300 microns ou plus. Par exemple : buses à jet plat 6506, buses à miroir CP 0,125 à angle faible (30 degrés), buses à jet conique creux D12-56.

Appliquer de 10 à 40 litres de solution à l'hectare. Utiliser les volumes d'eau les plus élevés de cette plage pour assurer une bonne couverture, obtenir une suppression optimale des insectes et limiter le plus possible la dérive du brouillard de pulvérisation.

Application par voie aérienne – **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre plus petit que celles classées moyennes par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou du rotor.

## ZONES TAMPONS

Lorsqu'on utilise les méthodes ou l'équipement de pulvérisation qui suivent, AUCUNE zone tampon n'est nécessaire : traitement avec pulvérisateur à main ou à dos et traitement localisé. Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point limite d'application directe et la bordure la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des:			
			Habitats d'eau douce de profondeurs :		Habitats estuarien/marins de profondeurs :	
			Inférieures à 1 m	Supérieures à 1 m	Inférieures à 1 m	Supérieures à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Toutes cultures de grande production		15 m	15 m	15 m	15 m
Pneumatique	Toutes cultures fruitières de verger	Premiers et derniers stades de croissance	80 m	80 m	80 m	80 m
Aérienne	Toutes cultures fruitières de verger, peuplier et saule, amélanchiers à feuilles d'aulne, noix	Voilure fixe ou tournante	100 m	20 m	100 m	100 m
		Maïs	Voilure fixe	225 m	20 m	800 m
	Voilure tournante		250 m	15 m	800 m	500 m
	Légumineuses	Voilure fixe	600 m	25 m	800 m	800 m
		Voilure tournante	300 m	20 m	800 m	525 m

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) recommandée parmi les produits employés. Appliquer en utilisant la classe (ASAE) de gouttelettes la plus grosse qui est indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Nettoyer et décontaminer régulièrement l'équipement de protection et d'application.



<b>Exemples de cultures pour le questionnaire</b>	
<b>CULTURE</b>	<b>POMMES</b>
<b>INSECTES</b>	Puceron vert du pommier, punaise brune du pommier, cécidomyie du pommier, carpocapse de la pomme, tordeuse du pommier, tordeuse à bandes obliques, tordeuse pâle du pommier, mineuse marbrée du pommier, cicadelle blanche du pommier, arpentuse tardive
<b>DOSE (mL/ha)</b>	83
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Application terrestre.
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence de ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs.
<b>REMARQUES</b>	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. <b>NE PAS</b> traiter moins de 7 jours avant la récolte. <b>NE PAS</b> traiter plus de 3 fois par année. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b>
<b>CULTURE</b>	<b>MAÏS</b> (incluant maïs de grande culture, maïs à éclater, maïs sucré et maïs de semence)
<b>INSECTES</b>	Ver-gris, légionnaire d'automne
<b>DOSE (mL/ha)</b>	83
<b>INSECTES</b>	Légionnaire uniponctué
<b>DOSE (mL/ha)</b>	83-208
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Application terrestre ou aérienne.
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter au plus tard lorsque les premiers dommages sont visibles sur le feuillage. Répéter le traitement à des intervalles de 4 à 7 jours, selon la présence d'importantes populations de ravageurs, tel que déterminé par le dépistage local. Aux endroits où deux générations sont produites, les semis tardifs de maïs sucré devront être traités à compter de la fin du stade du verticille jusqu'à peu de temps avant la récolte. Ce traitement ne prévient pas les dommages internes aux épis lorsque les insectes ont pénétré dans l'épi. Vers-gris : (jusqu'au stade 5 feuilles). Traiter en présence d'humidité, pendant la soirée ou la nuit, lorsque les vers-gris sont très actifs. Ne pas déplacer le sol en surface pendant les 5 jours suivant le traitement.
<b>REMARQUES</b>	Respecter un délai de 7 jours entre les traitements. <b>NE PAS</b> traiter moins d'un jour avant la récolte du maïs sucré. <b>NE PAS</b> traiter moins de 14 jours avant la récolte d'une culture utilisée pour l'ensilage. <b>NE PAS</b> traiter plus de 3 fois par année. <b>Épandage aérien : NE PAS</b> effectuer plus de 2 applications de 83 mL/ha par avion sur le total des traitements alloués pour la saison.
<b>Cette étiquette est incomplète. Avant d'utiliser ce pesticide, consultez l'étiquette intégrale.</b>	

